

État d'avancement de la rénovation au 30 mai

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) a fixé pour 2018 un objectif de rénovation de 5 896 logements dont 3 911 logements pouvant bénéficier de la prime Habiter Mieux (HM).

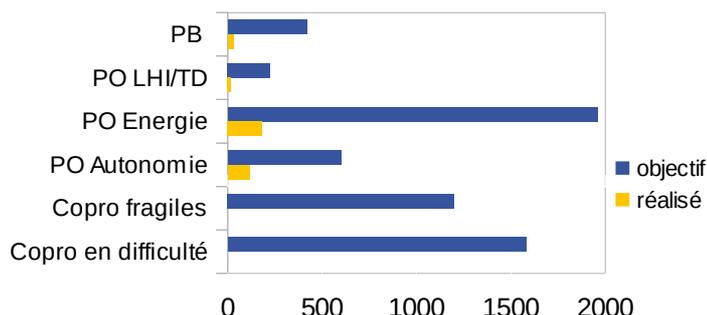
Cet objectif se décompose comme suit :

- 3 115 logements financés par une aide individuelle
- 2 781 logements financés par une aide aux syndicats de copropriétaires.

Au 30 mai 2018, 652 logements ont été rénovés, soit 258 de plus qu'à la même date en 2017.

La dynamique s'observe principalement sur les PO Autonomie (33 % de l'objectif réalisé).

priorités	objectif	réalisé	consommation Hors ing.
PB *	350	78	2 138 596 €
PO** LHI/TD***	275	29	718 605 €
PO Énergie	1890	337	2 786 924 €
PO Autonomie	600	204	650 798 €
Copropriété fragiles	1200	0	0 €
Copropriété En difficulté	1581	4	14 528 €
Total	5896	652	6 309 451 €



NOMBRE DE RÉNOVATION PAR TERRITOIRE DE GESTION

La rénovation des logements est inégale d'un territoire à l'autre. Les territoires du Vaucluse, des Alpes de Haute-Provence et la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis ont réalisé plus de 24 % de leurs objectifs, en revanche les territoires du Var et des Alpes-Maritimes ont réalisé 11 % de leurs objectifs. L'agglomération Arles Crau, Camargue Montagnette n'a pas encore commencé l'année de gestion.

	Nombre de logements											
	Propriétaires Bailleurs		PO HI/ TD		PO Energie		PO Autonomie		Copro. fragiles		Copro. en difficulté	
	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018
DDT 04	12	1	11	0	89	24	35	11	68	0	0	0
DDT 05	10	0	23	3	123	18	30	18	66	0	0	0
DDTM 06	15	0	14	2	107	7	32	9	84	0	0	0
MNCA	43	23	47	7	219	8	63	15	193	0	0	4
CASA	5	2	6	0	53	9	17	6	40	0	0	0
DDTM 13	9	0	3	1	40	3	17	5	7	0	0	0
MAMP	119	29	79	7	597	110	199	93	286	0	0	0
ACCM	9	0	15	0	52	0	18	0	26	0	0	0
DDTM 83	69	13	41	5	250	26	88	8	264	0	0	0
CAD	4	0	3	0	34	8	8	1	16	0	0	0
DDT 84	40	10	33	4	326	124	93	38	150	0	0	0
Réserve	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 581	0
PACA	350	78	275	29	1 890	337	600	204	1 200	0	1 581	4

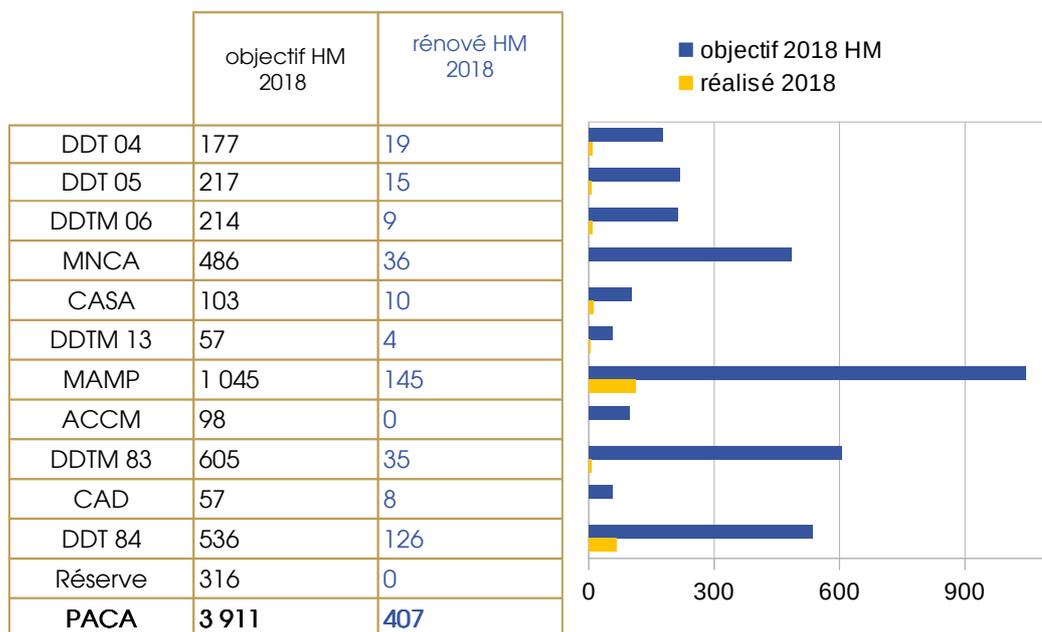
* PB : propriétaires bailleurs. ** PO : propriétaires occupants

*** PO HI/TD habitat indigne, très dégradé



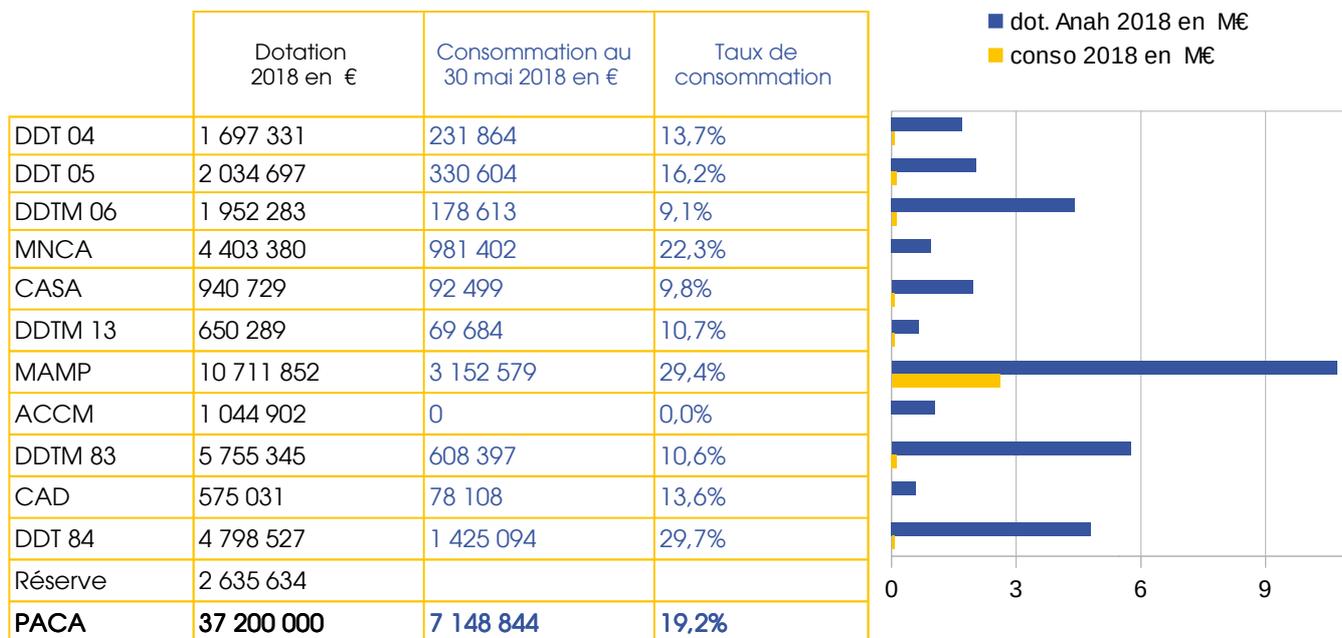
HABITER MIEUX PAR TERRITOIRE DE GESTION

407 logements ont été rénovés au titre du programme Habiter Mieux en aide individuelle. Le taux d'atteinte de cet objectif est inégal d'un territoire à l'autre puisqu'il varie de 0 % à 24 % . L'aide collective « Habiter Mieux- copropriété », destinée à financer les travaux de rénovation énergétique de copropriétés dites "fragiles", n'a pas encore permis de rénover de logement. Parmi les PO Énergie, 30 logements ont bénéficié du nouveau dispositif « Agilité »* pour des travaux simples.



CONSOMMATION DES CRÉDITS

Le niveau de consommation par rapport à la dotation CRHH est de 19 % soit 7,1M€ pour les crédits avec des disparités importantes d'un territoire à l'autre. A la même époque, en 2017, les territoires avaient consommé 2,1 M€.



* Agilité : nouvelle catégorie de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements réalisés au bénéfice des PO Modestes et très modestes, sans prime Habiter Mieux pour une seule nature de travaux (changement de chaudière ou de mode de chauffage, isolation des murs extérieurs et/ou intérieurs ou isolation des combles aménagés et aménageables)